



Enseigner la philosophie en séries technologiques : pour une garantie réglementaire nationale du dédoublement d'une heure dans toutes les séries technologiques !

Nos 8 organisations syndicales et associatives ont été reçues le 3 novembre par le directeur adjoint de cabinet du MEN et sa collaboratrice.

Conformément à l'engagement du 2 juillet dernier, le ministère nous a communiqué un premier bilan de la réforme du lycée en philosophie, confirmant nos inquiétudes. Pour l'année scolaire 2013-2014, les dédoublements ont été assurés dans à peine la moitié des classes de séries technologiques (avec de fortes disparités entre les académies ainsi qu'entre les « petits » et les « gros » lycées, allant de 11 à 66% de classes dédoublées...).

Notre délégation a de nouveau fait valoir ses arguments : risque d'une dégradation de la situation dans le contexte démographique des années à venir, constat d'arbitraire dans l'attribution locale des heures dédoublées, détérioration notoire des conditions de travail et d'apprentissage dans les séries technologiques et surtout, mise en péril de l'avenir même de cet enseignement, et avec lui, de l'idéal républicain d'une école accordant au plus grand nombre les moyens de bénéficier d'une authentique initiation à la philosophie.

Sensible à ces arguments, ainsi qu'à la mobilisation de l'ensemble de la profession en juin dernier, la ministre s'est engagée à envoyer en décembre prochain une lettre aux recteurs leur demandant de promouvoir les dédoublements en philosophie en voie technologique dès la prochaine rentrée (texte que nous ne manquerons pas de diffuser au moment où nos conseils d'administration prépareront la rentrée 2015).

Dans un second temps - une fois achevée l'évaluation de la réforme Chatel annoncée pour janvier 2015 - le ministère tranchera sur la pertinence de revenir à une grille horaire nationale garantissant les dédoublements en lieu et place de l'autonomie actuelle, livrée selon nous à l'arbitraire des décisions locales.

Notre délégation a donc salué ce premier geste, réclamé pour la rentrée 2014 et désormais acquis pour celle de 2015. La mobilisation de la profession et la détermination de notre front intersyndical et associatif peuvent donc porter à leur actif, cette première avancée. Mais nous ne saurions nous satisfaire d'une simple consigne ministérielle, ni d'un calendrier reportant à 2017 tout espoir d'être entendus. Nous appelons donc les collègues à interpeller à ce sujet leur chef d'établissement, pour s'assurer une fois la consigne ministérielle publiée, que la répartition de leur dotation horaire (DHG) en tiendra compte. Mais surtout, nous appelons la profession à maintenir et à amplifier la mobilisation de juin dernier pour que le dédoublement systématique d'une heure en philosophie dans les classes de séries technologiques soit définitivement garanti, dès la rentrée 2015.